

Plan pluri-annuel

	Axes d'accompagnement et actions
1-	Faire de chaque école et établissement un lieu ouvert à des activités liées à la biodiversité (potagers, ruches, nichoirs, compost, etc.)
2-	Promouvoir l'élection d'éco-délégués à l'école, au collège et au lycée
	Consacrer une ou plusieurs séances pour informer tous les élèves de l'existence d'instances EDD et dans le but d'échanger, de formuler des avis sur les actions et les projets portés et les pérenniser dans le temps
	Intégrer les représentants des élèves au comité de pilotage de l'éducation au développement durable au niveau de l'école, au niveau du collège et du lycée
3-	Engager l'école et l'établissement dans une démarche globale de développement durable et s'inscrire dans une dynamique de labellisation sur un territoire
4-	Etudier le changement climatique et la biodiversité à différentes échelles et intégrer les nouveaux enjeux désignés dans les nouveaux programmes de l'école, du collège et du lycée.
5-	Communiquer et partager les actions pour informer, promouvoir et développer une dynamique d'école, d'établissement et de territoire (photos, reportage, blog, ...) selon les critères suivants : objectifs, déroulements, témoignages des élèves et des enseignants, des partenaires, perspectives